

BROCANTE

Quartier Basse Meldyck

Dimanche 11 juin 2017

De 7 à 17 h

Modalités d'inscription

La brocante se déroulera à ARQUES dans les rues de :

Cannes, Nice, St Raphaël et Abbeville

Les horaires d'accueil du public sont fixés de **7 à 17 heures**.

Les exposants pourront néanmoins s'installer à partir de 6 heures.

Tout exposant qui ne s'est pas installé pour 8 h00 voit sa réservation annulée, les sommes engagées ne sont pas rendues et l'emplacement est redistribué.

Le coût de l'emplacement est de :

4 euros pour 5 mètres linéaires (non fractionnables)

Le règlement se fait uniquement en espèces

130 emplacements sont disponibles. Ils seront attribués par les bénévoles du Comité de Quartier de la Basse Meldyck.

Nul ne peut occuper un emplacement sans son accord, et sans s'être acquitté de la somme correspondante.

Une priorité est accordée aux riverains des rues concernées

Les inscriptions sont ouvertes à tous les particuliers (commerçants et professionnels interdits). Une dérogation pour une frieterie et nos partenaires bénéficiaires est consentie en accord avec les membres du Comité.

L'attestation sur l'honneur fait foi, au regard de la loi, que vous n'avez pas participé à plus de deux vide-greniers au cours de l'année civile 2017.

Il est interdit d'organiser des ventes ou des dégustations alimentaires (pas de feu, ni de barbecue) sur les emplacements, ceux-ci sont uniquement réservés à l'exposition des biens.

Toute vente sauvage en dehors du périmètre de la brocante est interdite.

Merci de consulter la fiche récapitulant les objets interdits à la vente.

Chaque personne réservant un emplacement s'engage à occuper celui-ci sans détériorer les biens publics et/ou particuliers, dans un esprit de convivialité et de courtoisie. Tout manquement à ces principes entraînera l'exclusion de l'exposant sans contrepartie financière.

La responsabilité du Comité de Quartier Basse Meldyck ne peut être engagée en cas de litiges entre les exposants et acheteurs potentiels ou effectifs.

Les inscriptions se feront à la salle Raoul

(Cour des services techniques, derrière la mairie d'ARQUES)

Samedi 13 mai 2017 de 9 h 30 à 11 heures

Mardi 23 mai 2017 de 9 h 30 à 11 heures

Mercredi 24 mai 2017 de 17 h 30 à 19 heures

Vendredi 2 juin 2017 de 17 h 30 à 19 heures

Il est impératif de vous munir **d'une pièce d'identité et de votre certificat d'immatriculation si votre véhicule doit rester sur place**. A défaut de ces pièces justificatives, votre inscription ne pourra être enregistrée.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en nous contactant :

✉ comitedequartier.bassemeldyck@hotmail.com

✉  Comité de quartier basse meldyck

✉ 07.81.28.08.69